

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 septembre 2021

## La CPU salue la prolongation des mesures d'aides à l'apprentissage

Le premier ministre a annoncé ce lundi 6 septembre, lors de son déplacement au salon Global Industrie à Lyon, la prolongation des aides à l'embauche des jeunes en apprentissage de six mois supplémentaires jusqu'au 30 juin 2022 dans le cadre de France relance et du « plan 1 jeune 1 solution ». La Conférence des présidents d'université (CPU) salue la décision prise par le Gouvernement en faveur de l'apprentissage. Elle salue également la dynamique pour ce système de formation avec le record de 500 000 contrats d'apprentissage ou d'alternance signés en 2020.

Depuis plusieurs mois, la CPU s'est fortement mobilisée en faveur de l'apprentissage, notamment dans l'Enseignement supérieur. Le 8 juin dernier, elle publiait une enquête réalisée auprès de 6 500 étudiants inscrits en apprentissage. L'enquête soulignait les effets positifs de l'apprentissage pour la démocratisation et pour l'élévation du niveau de formation. Elle battait en brèche de nombreuses idées reçues sur l'apprentissage dans le supérieur et montrait que l'apprentissage est un accélérateur de mixité sociale essentiel, que ce type de formation est un véritable choix opéré par les étudiants.

Ces deux effets positifs sont complémentaires des dernières données (mai 2021) relatives aux taux d'insertion remarquables des diplômés en apprentissage (en licence professionnelle, respectivement de 4 et 6 points supérieurs pour les diplômés en apprentissage (95 %) et en contrat de professionnalisation (97 %) par rapport aux diplômés sous statut étudiant (91 %) ; en master, de 5 points supérieurs pour les diplômés en apprentissage et en contrat de professionnalisation (96 %) par rapport à ceux sous statut étudiant (91 %).

L'apprentissage comme outil de la relance du pays, est un pari sur les jeunes qui se forment à tous les niveaux, sur l'emploi qualifié comme accélérateur de la montée en compétence des entreprises et sur le renforcement du lien établissement de formation-entreprises comme creuset de nouvelles synergies. L'enjeu est aussi de travailler à un investissement massif dans la formation et les compétences, pour être collectivement capables d'impulser les changements de l'économie de la connaissance.